

MANIFESTE

POUR UN CAMPUS SANS EAU EMBOUTEILLÉE

Présenté à madame Sophie D'Amours et à l'équipe administrative de l'Université Laval
en vue de l'élaboration du *Plan d'action de développement durable 2018-2021*

Par Univert Laval, dans le cadre de la campagne *À Laval, buvons local!*

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU
LE 22 MARS 2018



TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte	3
2. L'enjeu de l'eau embouteillée.....	4
2.1 Des impacts environnementaux majeurs.....	4
2.2 Des considérations économiques	5
2.3 Qualité de l'eau et santé publique.....	6
2.4 Pour une meilleure justice sociale	7
3. La situation hors campus	8
3.1 Les établissements scolaires	8
3.2 Les municipalités	9
4. La situation à l'Université Laval	9
4.1 Engagement de l'Université dans le développement durable	9
4.2 Engagement de l'Université dans la campagne <i>À Laval, buvons local !</i>	10
4.3 Engagement de l'Université dans l'enjeu de l'eau embouteillée.....	11
4.4 Élaboration du Plan de développement durable 2018-2021	11
5. Vers un campus sans eau embouteillée	13
Annexe I : Situation sur les campus universitaires au Québec	15
Annexe II : Lettres d'appui.....	16

1. MISE EN CONTEXTE

Au début de l'année 2010, Univert Laval, l'association environnementale étudiante de l'Université Laval, s'est donné comme mandat de convaincre l'administration de son établissement hôte du bien-fondé d'une abolition progressive de la distribution d'eau embouteillée sur son campus, pour maintes raisons écologiques, économiques et sociales. Un sondage effectué en 2010 à ce propos auprès de 850 étudiants universitaires de Québec a démontré l'intérêt de 75% des répondants de voir l'Université Laval devenir une Zone libre d'eau embouteillée. Cet intérêt généralisé repose sur une volonté générale d'améliorer les pratiques de notre établissement scolaire, ainsi que sur une volonté de changement de comportements de ses acteurs pour des pratiques plus responsables. Avec l'appui de la CADEUL et de l'AELIÉS, Univert Laval a alors lancé la campagne *À Laval, buvons local!* laquelle est maintenant bien reconnue sur le campus.

Huit ans plus tard, le campus lavallois a progressé à maints égards, mais les bouteilles d'eau sont toujours en vente sur le campus et les organisateurs d'événements ont encore la possibilité d'offrir de l'eau embouteillée à leurs invités. L'administration universitaire ne s'est toujours pas engagée à enrayer définitivement cette problématique et l'objectif ultime de la campagne n'est toujours pas atteint. Malgré un appui ponctuel à la campagne *À Laval, buvons local!*, l'Université Laval maintient sa décision et repousse la création d'une zone libre d'eau embouteillée au cœur de Québec. Un manifeste a été déposé en 2013 en vue de la création du *Plan d'action de développement durable 2015-2018*. Malheureusement, les recommandations n'ont pas été intégrées, d'où le dépôt du présent manifeste.

Appuyé par des étudiants, des employés, des auxiliaires de recherche, des professeurs et des doyens de l'Université Laval, de même que des acteurs hors campus intéressés, Univert Laval tente à nouveau de convaincre l'administration de l'Université Laval de s'engager à mettre fin à la distribution d'eau embouteillée sur leur campus. Un tel produit, nuisible à presque tous les points de vue, n'a pas sa place dans un établissement qui souhaite adopter des pratiques durables. Ce manifeste, entériné par de nombreuses parties prenantes, explique pourquoi l'Université Laval devrait dire non à l'eau embouteillée en intégrant des objectifs clairs et rigoureux dans son *Plan d'action de développement durable 2018-2021* quant à l'élimination de la vente d'eau embouteillée sur le campus.

2. L'ENJEU DE L'EAU EMBOUTEILLÉE

2.1 DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX MAJEURS

Le bilan environnemental des bouteilles d'eau est très lourd, notamment au niveau de la pollution atmosphérique et l'accumulation de déchets. Au contraire, le réseau d'eau publique garantit une eau de qualité à portée de main ayant un impact moindre sur l'environnement.

Un bilan carbone déplorable – La production du plastique requis dans la fabrication des bouteilles d'eau à usage unique requiert d'énormes quantités d'eau et de pétrole¹, ce qui contribue à la dépendance aux énergies fossiles. À elle seule, la fabrication d'une tonne de plastique émet environ 3 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère². Dans son ensemble, l'industrie de l'eau embouteillée génère 150 fois plus de gaz à effet de serre que le réseau public³.

Un produit énergivore – La production et la distribution d'eau embouteillée nécessite une quantité d'énergie 2000 fois plus élevée que celle nécessaire pour alimenter le réseau publique⁴, pour un même volume d'eau. L'énergie requise pour la production et la distribution de l'eau publique se limite au traitement de l'eau et à l'acheminement aux consommateurs via des pompes électriques. Le bilan énergétique des deux formes de distribution d'eau est incomparable.

Un déchet inutile – La bouteille de plastique est jetable, ce qui signifie que le plastique flexible n'est pas conçu pour une réutilisation. Si elle n'est pas recyclée, la bouteille de plastique sera jetée aux ordures ou directement dans notre milieu. On en retrouve dans nos cours d'eau et dans nos océans, altérée sous diverses formes. Une bouteille de plastique prend près de 1000 ans pour se dégrader⁵, dans des conditions idéales.

Le recyclage – La bouteille est recyclée dans environ 60% des cas⁶. Or, seul 18 % des plastiques acheminé aux centres de tri seront ultimement recyclés⁷. Le recyclage du plastique ou son élimination requièrent une dépense d'énergie précieuse qui pourrait être évitée.

¹ Équiterre, *Les impacts de votre consommation. Une bouteille de plastique, un mélange toxique !*, [En ligne], [https://equiterre.org/solution/les-impacts-de-votre-consommation] (consulté le 19 février 2018) ; Richard Lindsay STOVER, Kathy EVANS et Karen PICKETT, « Report of the Plastics Task Force », 1996, *Ecology Center*, [En ligne], [https://ecologycenter.org/plastics/ptf/] (consulté le 23 fév. 2018), p. 4.

² EauClaire, *Les bouteilles d'eau et l'environnement*, [En ligne], [https://auclairdistribution.com/environnement/les-bouteilles-deau-et-lenvironnement/] (consulté le 19 fév. 2018).

³ Louis-Gilles FRANCOEUR, « 560 millions de bouteilles au dépotoir en 2008 », *Le Devoir*, 22 août 2008, [En ligne], [http://www.ledesoir.com/societe/actualites-en-societe/202472/560-millions-de-bouteilles-au-depotoir-en-2008] (consulté le 23 fév. 2018).

⁴ Wendy GORDON, « Keep Tap on Top », *OneEarth. Smarter Living*, 11 septembre 2009, [En ligne], [http://archive.onearth.org/blog/keep-tap-on-top] (consulté le 23 fév. 2018).

⁵ Équiterre, préc., note 1.

⁶ Lauréanne DANEAU, « Journée mondiale de l'eau: l'avenir des bouteilles d'eau », *Le Nouvelliste*, mars 2017, [https://www.lenouveliste.ca/opinions/journee-mondiale-de-leau-lavenir-des-bouteilles-deau-2b7409a6cb41c3c86223360c09672923] (consulté le 19 fév. 2018). À noter que bien que le recyclage des bouteilles de plastique ait passé, au Québec, de 57% à 63% entre 2005 et 2012, la quantité de bouteilles consommées a également augmenté « dépassant le cap du milliard en 2008 », selon RECYC-Québec (DANEAU, 2017).

⁷ RECYC-Québec, *Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles au Québec*, 2017, [https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2015.pdf], p.14.

2.2 DES CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES

La bouteille d'eau jetable est un achat superflu qui alourdit inutilement la facture alimentaire des consommateurs, en l'occurrence des étudiants. Au contraire, la consommation d'eau publique est une option beaucoup moins coûteuse.

Des coûts incomparables – Une bouteille d'eau d'un litre coûte 1,50\$ alors que pour le même prix, 18 750 litres d'eau du robinet peuvent être utilisés d'autant plus que l'eau publique est déjà financée par les taxes des citoyens. Par sa part, une bouteille réutilisable se vend entre 4\$ et 20\$. Après l'avoir remplie 15 fois tout au plus, cet achat est rentabilisé et sa vie utile lui permettra des centaines d'autres remplissages. En gardant une bouteille réutilisable à portée de main, les buveurs d'eau peuvent profiter d'une eau gratuite de qualité, sans jamais plus avoir à se rationner à la quantité contenue dans la bouteille jetable.

En outre, que ce soit au niveau de l'élimination ou du recyclage, la gestion des matières résiduelles a aussi un coût financier que doivent assumer les contribuables.

Fausse liberté de consommation – L'achat d'une bouteille d'eau semble incarner la liberté du consommateur, mais en réalité, elle le rend dépendant d'un bien qui n'est ni nécessaire ni utile, car l'eau potable est accessible autrement. La publicité a fait de l'eau en bouteille un article de luxe et a créé un besoin pour le consommateur⁸.

La seule valeur ajoutée de l'eau embouteillée est sa portabilité. Or, cet argument ne tient plus la route dans un environnement tel qu'un campus universitaire où l'accès à des fontaines d'eau publique est disponible à maints endroits sur le campus.

Profit aux multinationales – La plus grande partie des profits engendrés par la vente d'eau embouteillée est accumulée par les actionnaires de compagnies multinationales, telles que Pepsi ou Nestlé, et non par les communautés où l'eau est puisée. De plus, les entreprises qui détiennent des droits d'exploitation d'une source d'eau utilisent leur pouvoir pour étouffer toute contestation locale⁹ et profitent de la source d'eau au détriment des populations locales.

Au Québec, depuis 2012, le gouvernement s'assure d'obtenir une redevance sur l'eau qui est puisée dans les nappes phréatiques de la province¹⁰. Toutefois, la redevance, établit à 0,07 \$/m³ ou 0,00007 \$ par litre d'eau, est excessivement faible¹¹.

⁸ Audrey DUPERRON, « 10 faits choquants sur l'industrie de l'eau en bouteille », *Express*, 5 août 2013, [En ligne], [https://fr.express.live/2013/08/05/10-faits-choquants-sur-l-industrie-de-l-eau-en-bouteille-exp-193907/] (consulté le 15 sept. 2017).

⁹ *Id.*

¹⁰ Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs, « Redevances sur l'eau — Pour une utilisation responsable de la ressource », *Communiqué de presse*, Montréal, 27 avril 2010, [En ligne], [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/infuseur/communiquie.asp?no=1665] (consulté le 23 fév. 2018).

¹¹ Bertrand SCHEPPER, « Récupérons 400M\$ avec de réelles redevances sur l'eau », *Le Journal de Montréal*, 31 mars 2015, [En ligne], [http://www.journaldemontreal.com/2015/03/31/recuperons-400m-avec-de-reelles-redevances-sur-leau] (consulté le 23 fév. 2018).

2.3 QUALITÉ DE L'EAU ET SANTÉ PUBLIQUE

Le fait qu'il doive payer sa bouteille d'eau amène le consommateur à croire que celle-ci est de meilleure qualité que l'eau publique, ce qui est faux. Au contraire, l'eau de la ville de Québec et celle de l'Université Laval est d'excellente qualité.

La qualité de l'eau publique – Les nombreuses publicités en faveur de l'eau embouteillée visent à miner, à tort, la confiance du public envers le réseau municipal de distribution d'eau. L'eau publique est sous une surveillance constante de la part des autorités municipales. Des analyses de la qualité de l'eau sont réalisées quotidiennement sur le réseau d'eau potable de la Ville de Québec à partir des 162 points d'échantillonnage¹². On s'assure ainsi d'une réaction immédiate des autorités en cas de problème.

La qualité de l'eau embouteillée – L'eau embouteillée est considérée comme un produit et est donc soumise à des règlements différents quant à l'inspection de la qualité des eaux vendues en bouteille¹³. Les usines d'eau embouteillée sont inspectées en moyenne à tous les trois ans, parfois moins¹⁴. Ainsi, les chances de prévenir une menace pour les consommateurs en cas de contamination sont donc très faibles¹⁵. Plusieurs études démontrent également la présence de substances nocives dans l'eau embouteillée, spécialement lorsque son contenant est exposé à des températures anormalement élevées.

Un plastique néfaste – La plupart des bouteilles d'eau à usage unique sont faites d'un plastique souple. Ce plastique, s'il n'est pas réfrigéré, relâche dans l'eau des substances toxiques (phtalates, bisphénol A, antimoine) nuisibles pour la santé¹⁶.

¹² Ville de Québec, *Gestion de l'eau*, [En ligne], [https://www.ville.quebec.qc.ca/planification_orientations/eau/gestion_eau/index.aspx] (consulté le 15 sept. 2017).

¹³ Audio Fil, « L'eau du robinet est bonne, même meilleure que l'eau embouteillée », *Radio-Canada*, 6 septembre 2017, [En ligne], [http://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/les-eclaireurs/segments/chronique/37361/eau-potable-robinet-embouteillee-qualite] (consulté le 15 sept. 2017).

¹⁴ Tony CLARKE, « Inside the Bottle : An Exposé of the Bottled Water Industry » (traduit de l'anglais par Marc-Antoine FLEURY, « Regard sur l'industrie de l'eau embouteillée en Amérique du Nord », *Institut Polaris*, Ottawa, septembre 2005, [En ligne], [http://areq.qc.net/fileadmin/user_upload/Projet_mobilisateur_-_EAU/PM_Eau_bouteille_t_devp.pdf] (consulté le 20 fév. 2018), p.38.

¹⁵ Education Database Online, « The Facts About Bottled Water », [En ligne], [http://www.onlineeducation.net/bottled_water] (consulté le 15 sept. 2017)

¹⁶ *Id.*

2.4 POUR UNE MEILLEURE JUSTICE SOCIALE

Les entreprises multinationales s'approvisionnent à même les sources d'eau fragiles de communautés qui en dépendent. Lutter contre la distribution d'eau embouteillée encourage également la justice sociale internationale et le droit à l'eau potable.

Provenance de l'eau – Nous connaissons avec exactitude la provenance de notre eau publique. L'eau de Québec provient de différentes sources, toutes connues et bien gérées. Leur proximité nous permet d'être vigilants et de réagir rapidement en cas de problème.

L'eau embouteillée provient de divers endroits à travers le monde et à moins de recherches approfondies, nous ne sommes que peu informés des enjeux liés à cette exploitation. Dans bien des cas, l'exploitation d'une source d'eau se fait dans le secret ou carrément en opposition avec les intérêts de la collectivité à qui elle devrait appartenir. Dans d'autres cas, des compagnies, comme Aquafina et Dasani, embouteillent l'eau directement aux aqueducs de grandes villes pour ensuite la vendre au prix fort¹⁷.

Les nappes phréatiques – Le puisement de l'eau à même le sol assèche des nappes phréatiques souterraines qui alimentent les cours d'eau, les puits et les fermes environnantes¹⁸ en plus de compromettre l'intégrité d'écosystèmes fragiles tout en apportant qu'un profit à court terme. Le puisement a également des conséquences directes sur la disponibilité à long terme de l'eau pour les populations dont les nappes phréatiques sont exploitées par l'industrie.

Un bien marchand ou un droit fondamental ? – L'organisation internationale des Nations Unies a déclaré en 2010 que l'accès à une eau potable de qualité était un droit humain fondamental¹⁹. Chaque être humain devrait avoir un accès à l'eau équivalent. De plus, ce droit devrait primer sur les intérêts économiques des compagnies qui vendent de l'eau embouteillée.

À l'époque où la privatisation de l'eau potable est un grave enjeu d'actualité, il faut rappeler que l'eau n'est pas une marchandise, mais un bien commun universel et un droit humain fondamental auquel chacun devrait avoir accès.

¹⁷ Ethan A. HUFF, « Coca-Cola admits Dasani is really just 'purified' tap water », Natural News, [En ligne], [http://www.naturalnews.com/038840_dasani_tap_water_purified.html] (consulté le 15 sept. 2015).

¹⁸ Audrey DUPERRON, préc., note 8.

¹⁹ United Nations. Department of Economic and Social Affairs, *International Decade for Action 'Water for Life' 2005-2015*, [En ligne], [http://www.un.org/waterforlifedecade/human_right_to_water.shtml] (consulté le 15 sept. 2017).

3. LA SITUATION HORS CAMPUS

3.1 LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Face à cette problématique nouvelle, plusieurs campus québécois et canadiens se sont positionnés contre l'industrie de l'eau embouteillée en s'engageant à réduire et même à éliminer la vente, la distribution et l'usage de l'eau embouteillée. Parmi les plus notables, citons d'abord la Bishop's University, première au Québec à avoir pris cet engagement en 2010²⁰. Vinrent ensuite l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke, ainsi que l'Université de Montréal, notamment²¹. Le tableau disponible en annexe présente la liste complète des universités québécoises ayant banni la vente d'eau embouteillée sur leur campus, selon les plus récentes données de l'Union étudiante du Québec. Les cégeps Ahuntsic, de Shawinigan, de Victoriaville, de Sherbrooke, de St-Félicien, le collège Vanier²² de même que le Cégep de Saint-Jérôme depuis janvier 2018²³, complètent l'ensemble des établissements d'éducation supérieure qui se sont formellement engagés en ce sens au Québec. Récemment, le Cégep de Sainte-Foy a déclaré que l'eau embouteillée serait bannie d'ici 2019²⁴.

À l'échelle du pays, les Universités d'Ottawa, de Toronto, de l'Île de Vancouver, de Winnipeg, St-Boniface, Queen's, King's College, Trent, Ryerson, Brandon, Memorial et York ont elles aussi envoyé un signal fort à l'industrie de l'eau embouteillée²⁵. À cet égard, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCÉE) arbore, depuis 2012, une campagne²⁶ en ce sens dénotant de la capacité des établissements scolaires à se passer de ce bien de consommation qui n'a absolument pas sa raison d'être à l'époque actuelle.

²⁰ Université Bishop's, *Bottled Water Free Implementation Plan*, 2010, [En ligne], [http://www3.ubishops.ca/fileadmin/bishops_documents/services/SDAG/Bottled-Water-Free-Implementation-Plan.pdf] (consulté le 23 fév. 2018).

²¹ Université de Sherbrooke, « L'Université de Sherbrooke élimine les bouteilles d'eau individuelles sur ses campus », 5 mai 2011, [En ligne], [https://www.usherbrooke.ca/actualites/communiqués/2011/mai/communiqués-detail/c/15480/] (consulté le 23 fév. 2018) ; Université de Montréal, « L'eau embouteillée est retirée des campus de l'Université de Montréal et des pavillons Lassonde de Polytechnique Montréal », *UdeM Nouvelles*, 20 août 2013, [En ligne], [http://nouvelles.umontreal.ca/article/2013/08/20/leau-embouteillee-est-retriee-des-campus-de-luniversite-de-montreal-et-des-pavillons/] (consulté le 23 fév. 2018) ; Service alimentaire de l'Université de Montréal, « Analyse en vue de retirer ou maintenir la vente d'eau embouteillée à l'Université de Montréal », Montréal, janvier 2012 [En ligne], [http://durable.umontreal.ca/fileadmin/durable/documents/EAU_Rapport_Analyse_HIV2012.pdf] (consulté le 15 sept. 2017), p.15-17.

²² Service alimentaire de l'Université de Montréal, préc., note 21, p.10-14.

²³ Cégep de Saint-Jérôme, « Retrait des bouteilles d'eau jetables », [En ligne], [https://www.cstj.qc.ca/a-propos-du-college-2-3-2/developpement-durable/retrait-des-bouteilles-jetables/] (consulté le 23 fév. 2018)

²⁴ Éliisa CLOUTIER, « Terminé les bouteilles d'eau en plastique au Cégep de Sainte-Foy », *Journal de Québec*, 22 mars 2017, [En ligne], [http://www.journaldequebec.com/2017/03/22/termine-les-bouteilles-deau-en-plastique-au-cegep-de-sainte-foy] (consulté le 15 sept. 2017).

²⁵ Service alimentaire de l'Université de Montréal, préc., note 20., p.10-14.

²⁶ Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, *L'eau est un droit de la personne*, [En ligne], [http://cfs-fcee.ca/les-enjeux/sans-eau-embouteillee/?lang=fr] (consulté le 23 fév. 2018).

3.2 LES MUNICIPALITÉS

Les établissements d'enseignement ne sont pas les seuls à s'opposer à l'eau embouteillée. Plusieurs villes du Canada et du monde s'y opposent également. La Ville de San Francisco, en Californie, est reconnue pour avoir banni la vente d'eau embouteillée²⁷.

Plus près de nous, les municipalités d'Amqui, de Chapais, de Joliette et de Thetford Mines sont les premières au Québec à interdire la vente d'eau embouteillée dans les édifices publics et lors d'événements municipaux²⁸. La Ville de Montréal semblerait également vouloir y parvenir dans les prochaines années²⁹. La Ville de Québec, pour sa part, n'a pas éliminé la vente de bouteille de plastique sur son territoire, mais se positionne certainement en faveur de l'utilisation de l'eau d'aqueduc en encourageant cette pratique par le biais de campagnes de sensibilisation telle que *La brigade de l'eau* qui prend place chaque été sur le territoire.

4. LA SITUATION À L'UNIVERSITÉ LAVAL

4.1 ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Université Laval est une des premières universités québécoises à avoir entrepris sérieusement une démarche de développement durable en constituant une table de concertation sur le sujet. Cette table a pour mandat de proposer des objectifs ambitieux en développement durable afin que l'Université Laval progresse vers une durabilité économique, sociale et environnementale. Vice-recteurs, doyens, professeurs et étudiants, de même que les représentants des plus importants services de l'institution s'y côtoient afin de cheminer dans la démarche d'intégration efficace du développement durable aux diverses activités de l'Université³⁰.

En 2007 est né le *Fonds de développement durable*, soit une enveloppe budgétaire annuelle de 300 000\$ consacrée entièrement au financement de projets novateurs et structurants issus de la communauté universitaire. L'Université lançait alors un message clair à ses étudiants : *Appropriez-vous la démarche de développement durable qui nous mobilisera tous vers l'avenir!* Depuis la création du Fonds, des groupes et initiatives de toutes sortes ont pu bénéficier d'un généreux soutien financier pour réaliser leurs projets en développement durable³¹.

²⁷ Yves EUDES, « La Californie contre l'eau en bouteille », *Le Monde*, 11 janvier 2007, [En ligne], [http://www.lemonde.fr/vous/article/2007/11/01/la-californie-contre-l-eau-en-bouteille_973500_3238.html] (consulté le 23 fév. 2018).

²⁸ Gaïa Presse, « Amqui devient la première communauté bleue au Québec », 3 octobre 2013, [En ligne], [<http://www.gaiapresse.ca/2013/10/amqui-devient-la-premiere-communaute-bleue-au-quebec/>] (consultée le 23 fév. 2018) ; Ville de Chapais, *Lancement de la campagne « Notre or bleu »*, [En ligne], [<http://www.villedechapais.com/services-aux-citoyens/urbanisme-et-permis/notre-or-bleu>] (consultée le 23 fév. 2018) ; Ville de Joliette, « À Joliette, j'ai l'eau à la bouche », *Le Journal de Joliette*, 20 février 2013, [En ligne], [<https://www.lejournaldejoliette.ca/actualites/societe/176281/a-joliette-jai-leau-a-la-bouche>] (consultée le 23 fév. 2018) ; Ville de Thetford Mines, « Fière de son eau potable, la Ville de Thetford Mines abolit l'utilisation de l'eau embouteillée dans ses services », *Communiqué de presse*, 11 mars 2014, [En ligne], [<http://www.ville.thetfordmines.qc.ca/actualitesDetails.php?noActualite=804>] (consultée le 23 fév. 2018).

²⁹ Lauréanne DANEAU, préc., note 6.

³⁰ Université Laval, *Vivre le développement durable*, [En ligne], [<http://www2.ulaval.ca/developpement-durable/a-propos/demarche.html>] (consulté le 19 février 2018).

³¹ *Id.*

En 2010, l'Université Laval a créé une certification maison pour les événements écoresponsables se déroulant sur le campus. Les exigences pour obtenir la certification sont claires et s'accompagnent d'un *Guide des événements écoresponsables* qui encourage la tenue de tels événements. Plusieurs autres activités en lien avec le développement durable ont également été mises sur pied comme le Marché de Noël écoresponsable et l'Équipe Verte.

Cet élan précoce du campus lavallois vers la durabilité, en plus de l'énergie et des ressources déployées pour concrétiser ses idéaux, lui a permis d'atteindre, en 2017, le sommet du classement STARS³² parmi les universités canadiennes et le deuxième rang parmi l'ensemble des universités ayant participé au programme à travers le monde (un peu plus de 800 établissements, parmi les plus reconnus). Ces efforts récompensés encouragent vraisemblablement l'Université Laval à garder le cap vers un campus plus durable³³.

4.2 ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DANS LA CAMPAGNE À LAVAL, *BUVONS LOCAL* !

Depuis le début de la campagne en 2010, Univert Laval propose aux membres de la communauté universitaire différents outils d'information sur l'enjeu de l'eau embouteillée. En quatre années, l'organisme a organisé la tenue de 5 journées thématiques « sans eau embouteillée » impliquant la plupart des comptoirs alimentaires de son campus principal, plusieurs conférences sur le sujet, des kiosques de sensibilisation active, deux campagnes majeures de publicité de sensibilisation aux principaux problèmes liés à l'eau embouteillée, dont une faisant intervenir André-Philippe Côté, caricaturiste du *Soleil*³⁴.

En 2011, le lancement d'une pétition pour demander au recteur de l'Université Laval de bannir la distribution d'eau embouteillée sur notre campus aura soulevé l'intérêt de plus de 4000 signataires. L'offre d'une gourde pliable, en alternative à l'eau embouteillée, aura également fait son lot d'étudiants satisfaits. Le dynamisme de la campagne aura valu à Univert Laval plusieurs distinctions lors de galas d'implication étudiante, dont le premier prix du gala Force AVENIR 2011, dans la catégorie AVENIR environnement³⁵. Le projet a ainsi atteint une viabilité économique lui permettant de poursuivre sa route vers l'atteinte de son objectif ultime. Par la suite, des dizaines d'activités de sensibilisation ont eu cours entre 2013 et 2016 en plus de la remise du premier manifeste pour un campus sans eau embouteillée à la direction.

La campagne *À Laval, buvons local!* a repris force avec la vente de bouteilles de verre recyclées à l'hiver et à l'automne 2017, qui a permis de sensibiliser davantage la communauté universitaire sur l'enjeu de l'eau embouteillée. La vente de bouteilles a également été accompagnée d'une pétition, laquelle a été signée par des milliers de personnes qui appuient la démarche.

³² Sustainability Tracking, Assessment & Rating System™

³³ Université Laval, *Accréditation STARS : L'Université Laval 2e au monde en développement durable*, Québec, 15 février 2017, [En ligne], [https://www.ulaval.ca/notre-universite/salle-de-presse/communiqués-de-presse/details/article/accreditation-stars-luniversite-laval-2e-au-monde-en-developpement-durable.html] (consulté le 19 fév. 2018).

³⁴ Univert Laval, *Page Facebook*, 12 mars 2014 [En ligne], [https://www.facebook.com/UnivertLaval/posts/834929409856487].

³⁵ Gala Forces Avenir, *AVENIR Environnement. Lauréat*, 2011, [En ligne], [http://www.forcesavenir.qc.ca/universitaire/recherche_finaliste/16/2298/0] (consulté le 20 sept. 2017).

4.3 ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DANS L'ENJEU DE L'EAU EMBOUTEILLÉE

L'Université Laval est consciente de la problématique et fait de grands efforts pour encourager les étudiants et employés du campus à profiter de son réseau d'eau potable de qualité. Elle est à leur écoute et ne lésine pas sur l'entretien des fontaines, ni sur l'installation de nouveaux points d'eau. L'Université a elle-même remplacé les distributeurs d'eau des bureaux (bouteilles 18,9 litres) par des distributeurs liés à l'eau publique. La plupart des comptoirs alimentaires du campus ont révisé leur offre d'eau embouteillée, certains l'ayant déjà complètement éliminée. L'entretien et l'installation de nouvelles fontaines d'eau sur le campus dotées de becs verseurs, mettent la table pour un passage obligatoire à la consommation d'eau publique via des bouteilles réutilisables. L'Université Laval peut être fière des progrès réalisés par ses services sur l'enjeu de l'eau embouteillée.

Cela dit, l'Université Laval n'a pas exactement fermé la porte à une élimination progressive de la distribution d'eau embouteillée sur son campus. Sa stratégie, telle qu'explicitée lors de la réception de notre première pétition en 2011 et réitérée au dépôt du manifeste en 2013, vise l'appropriation par les étudiants de la démarche de développement durable de l'institution, mais exclut quelconque forme de coercition à leur endroit. Autrement dit, retirer la vente d'eau embouteillée des tablettes brimerait la liberté d'achat des membres de la communauté universitaire et interdire radicalement la distribution d'eau embouteillée nuirait grandement aux activités qui se tiennent sur le campus.

Or, l'Université Laval continue de croire que l'Université doit aller plus loin... Malgré tous les efforts précités, des centaines d'étudiants et d'employés continuent de se procurer de l'eau embouteillée au lieu de se munir d'une bouteille réutilisable. De plus, excluant ceux qui obtiennent la certification écoresponsable, les organisateurs d'événements, étudiants, employés ou externes, ont encore la possibilité d'offrir de l'eau en bouteille à leurs invités. L'Université Laval soutient qu'il est temps qu'un changement massif s'impose. Les différentes campagnes de sensibilisation à grande portée menées par l'Université Laval, en collaboration avec la communauté universitaire depuis maintenant sept ans à un retrait de l'eau embouteillée. La décision est demandée et attendue !

4.4 ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018-2021

Depuis 2009, la progression de l'Université en matière de développement durable a été orientée par trois plans d'action institutionnels de développement durable tricennal, soit 2009-2012, 2012-2015 et 2015-2018, construits et proposés par la table de concertation en développement durable. Dans chacun de ces plans, plusieurs dizaines d'actions précises étaient proposées, orientées autour de cinq grands axes et de catégories d'actions.

Le plan d'action 2015-2018 arrivera à échéance en mai 2018 et son successeur est présentement en cours d'écriture. Après trois années, la conjoncture universitaire n'est plus la même, d'autant plus que l'administration de l'Université a changé. Une multitude d'objectifs ont été atteints,

d'autres sont en cours d'atteinte et d'autres encore attendent qu'on s'y attarde. Malgré tout, de nouveaux objectifs ambitieux et atteignables doivent être proposés afin de continuer à orienter les efforts de l'Université vers l'atteinte des meilleures pratiques en développement durable possibles. C'est dans cette perspective qu'Univert Laval émet ses principales recommandations.

D'abord, le plan d'action 2015-2018 n'a pas repris la catégorie « Réduire la quantité de matières résiduelles » qui était présente au plan précédent. C'est plutôt la catégorie « Infrastructures durables » qui traite de la gestion des déchets³⁶. Univert Laval est d'avis que la catégorie « Réduire la quantité de matières résiduelles » devrait en être une à elle seule, considérant sa place fondamentale dans une perspective de développement durable.

En outre, l'objectif ciblé pour 2018 était d'atteindre un taux de mise en valeur des matières résiduelles de 70 %³⁷. Or, la réduction des déchets à la source doit être priorisée. Univert Laval recommande qu'un objectif de réduction de la quantité de matières résiduelles générées soit introduit dans le prochain Plan d'action. Pour atteindre un tel objectif, il est primordial que les sources de déchets inutiles soient écartées, c'est le cas notamment de l'eau embouteillée. Cette action devrait être prévue au plan.

La catégorie « Promouvoir l'adoption de saines habitudes de vie »³⁸ peut également servir de base pour l'élimination des bouteilles de plastique jetables, encourageant les étudiants et étudiantes à adopter un mode de vie respectueux de l'environnement.

L'Université Laval devrait inclure un objectif visant à mettre fin à la vente et la distribution d'eau embouteillée sur son campus. Vraisemblablement, cela s'harmonise avec les autres objectifs de développement durable. Le *Plan d'action institutionnel en développement durable* pour la période 2018-2021 est une occasion supplémentaire de faire briller l'Université Laval en posant un geste symbolique fort, soit le retrait de la vente d'eau embouteillée de son campus.

³⁶ Université Laval, *Plan d'action de développement durable 2015-2018*, Québec, Juin 2015, [En ligne], [https://www.ulaval.ca/fileadmin/developpement_durable/documents/PlanActionDD/PlanTriennal-DD-2015-2018.pdf] (consulté le 15 sept. 2017), p.14.

³⁷ *Id.*

³⁸ *Id.*, p.15.

5. VERS UN CAMPUS SANS EAU EMBOUTEILLÉE

CONSIDÉRANT

la nécessité de réduire la production de déchets à la source;

la problématique de l'eau embouteillée sur le plan du développement durable, autant à l'échelle écologique qu'économique en passant par l'enjeu social;

la situation de l'eau embouteillée dans les autres institutions québécoises, notamment le Cégep de Sainte-Foy et l'Université de Sherbrooke;

l'adoption imminente d'un nouveau plan d'action triennal en développement durable;

nous, soussignés, en date du 22 mars 2018, demandons à l'Université Laval de s'engager à poursuivre ses efforts en développement durable en faisant de son campus une zone libre d'eau embouteillée, en mettant fin à toute vente et toute la distribution d'eau embouteillée et en soutenant sa communauté dans cette transition.

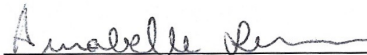
Vous trouverez également en annexe les lettres d'appui des divers acteurs, internes et externes au campus, qui se positionnent en faveur d'un retrait définitif de l'eau embouteillée sur le campus universitaire de Québec.



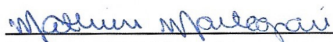
Cynthia Légaud
Coordonnatrice générale d'Univert Laval


Marius Legendre

Président de l'Association des étudiants en foresterie et environnement (AEFEUL)



Annabelle Lemire
Présidente de l'Association générale des étudiants et étudiantes en agriculture, alimentation et consommation (AGÉTAAC)



Mathieu Montégiani
Président de l'Association des étudiants en science et génie (AESGUL)

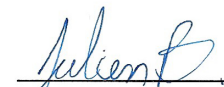


Mathieu Jedrychowski
Président de l'Association des étudiants et étudiantes en administration (AÉSAL)



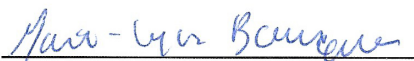
Émilie Parker

Présidente de l'Association des étudiants en communication publique (AECFUL)



Julien Boudreau

Coordonnateur général de l'Association des étudiants en sciences sociales (AESS)



Marie-Lyne Bourque

Présidente du Regroupement des étudiants et étudiantes en médecine (RÉMUL)



Mathieu Lamarre

Président du Regroupement des étudiants et étudiantes en chimie (RECUL)



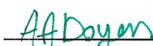
Simon Gadbois

Président de l'Association des étudiants en droit (AED)



Benjamin Laramée

Président d'Agro-Cité



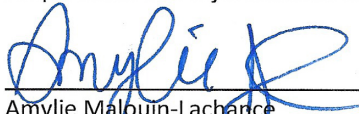
Andrée-Anne Doyon

Présidente du Bureau d'Entraide en Nutrition



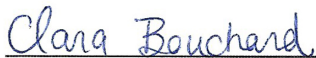
Romain Rué

Responsable du Projet étudiant en Gestion des Eaux (PÉGEAUX)



Amylie Malouin-Lachance

Présidente du comité ECO de la Faculté de médecine



Clara Bouchard

Co-présidente du comité local de l'Entraide Universitaire Mondial du Canada (EUMC)

ANNEXE I : SITUATION SUR LES CAMPUS UNIVERSITAIRES AU QUÉBEC

UNIVERSITÉ QUÉBÉCOISE	VIRAGE BLEU BANNISSEMENT DE L'EAU EMBOUTEILLÉE
Université Bishop's	Oui, depuis 2010
Université Concordia	Oui, depuis 2012
Université Laval	Non
Université McGill	Oui, prévu pour 2019
Université de Montréal	Oui, depuis 2013-2014
HEC Montréal	Non
École Polytechnique de Montréal	Oui, depuis 2013-2014
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Non
Université du Québec à Chicoutimi	Non
Université du Québec en Outaouais	Non
Université du Québec à Montréal	Non
Université du Québec à Rimouski	Non
Université du Québec à Trois-Rivières	Oui, depuis 2018
École de technologie supérieure (ETS)	Oui, depuis 2017
Institut national de la recherche scientifique (INRS)	Non
Université de Sherbrooke	Oui, depuis 2011
École Nationale d'Administration Publique	Non
TÉLUQ	Non

Source : Union Étudiante du Québec. Comité de travail spécifique en développement durable (2018). Argumentaire soutenant le retrait de l'eau embouteillée des campus universitaires. [En ligne] [<https://unionetudiante.ca/cts/dd/>]. Annexe A, Tableau 1, p.9.

ANNEXE II : LETTRES D'APPUI

Le 21 février 2018

Madame Cynthia Legault
Présidente
Association environnementale étudiante de l'Université Laval
Univert Laval

Madame,

C'est avec intérêt et enthousiasme que la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval, représentant tous les étudiants inscrits au premier cycle à l'Université Laval, et l'Association des étudiant.e.s de Laval inscrit.e.s aux cycles supérieur, représentant tous les étudiants inscrits aux deuxième et troisième cycles, tiennent à réitérer leur appui au *Manifeste pour un campus sans eau embouteillé*, initié par votre association.

La CADEUL et l'AELIÉS adhèrent aux principes et aux arguments en faveur du retrait de l'eau embouteillé sur l'ensemble du campus de l'Université Laval. Nous appuyons en ce sens votre démarche visant à convaincre l'administration universitaire et la mener à s'engager à interdire toute vente et toute distribution de l'eau embouteillée, notamment en intégrant des objectifs clairs et rigoureux dans son *Plan d'Action de développement durable 2018-2021* quant à l'élimination de l'eau embouteillés sur le campus. Ce projet s'inscrit en ligne directe avec la volonté de nos associations étudiantes de favoriser un environnement universitaire et des habitudes de consommation de l'eau qui soient durables et saines. Le retrait progressif de l'eau embouteillé permet à notre avis d'atteindre cet objectif et contribuerait à la réduction de notre impact environnemental en plus de promouvoir de meilleures habitudes de consommation de l'eau en valorisant l'eau de la ville.

La CADEUL et l'AELIÉS souhaitent poursuivre avec vous les discussions et le travail entamé auprès de l'ensemble des partenaires interpellés par ce dossier en vue de mener à terme ce projet et d'en assurer la réussite. C'est dans cet esprit que nos associations s'engagent à continuer d'appuyer Univert dans le cadre des différentes démarches visant le retrait de l'eau embouteillé à l'Université Laval et à vous accompagner dans le cheminement de ce dossier. Nous espérons sincèrement en arriver, le plus rapidement possible, à des engagements et une planification concrète de la part de l'administration afin d'assurer l'atteinte de cet objectif.

Veuillez recevoir, Madame, nos plus cordiales salutations.



Samuel Rouette-Fiset, Président
CADEUL



Pierre Parent-Sirois, Président
L'AELIÉS,

Québec, 3 mars 2018

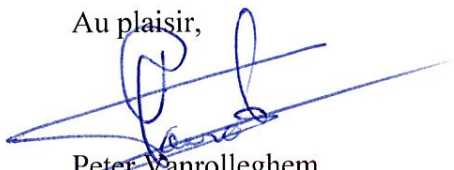
Objet : Appui au Manifeste pour un campus sans eau embouteillée d'Univert Laval

À l'attention d'Univert Laval, de la CADEUL et de l'AELIÉS,

CentrEau, le centre de recherche sur l'eau de l'Université Laval, appuie l'initiative d'Univert Laval et son manifeste visant le retrait progressif de l'eau embouteillée sur le campus de l'Université Laval.

En effet, CentrEau est d'avis qu'il faut mettre davantage en valeur les efforts faits par tous les professionnels de l'eau du et de Québec pour produire une eau potable de qualité en tout temps et accessible à tous et qu'il faut donc ainsi valoriser l'eau publique d'avantage. De plus, les quantités d'eau nécessaires au processus de fabrication des bouteilles de plastique sont considérables et pourraient être facilement évitées en diminuant notre consommation de bouteilles de plastique à usage unique. Finalement, il serait utile que l'Université Laval s'engage à fournir une eau de qualité en tout temps à ses fontaines distributrices d'eau, en les testant de manière plus régulière, notamment.

Au plaisir,



Peter Vanrolleghem

Directeur, CentrEau – Centre de recherche sur l'eau
1065, avenue de la Médecine
Pavillon Adrien-Pouliot, local 2975
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6
Tél. 418 656-7351
directeur@centreau.ulaval.ca



Québec, 1 mars 2018

Dr. Michel Lucas

Investigateur principal VisezEau®

Professeur agrégé, Département de médecine sociale et préventive,

Faculté de médecine, Université Laval

Chercheur – Centre de recherche du CHU de Québec

Chercheur invité – Harvard T.H. Chan School of Public Health, Harvard University

Objet : Appui au Manifeste pour un campus sans eau embouteillée – Univert Laval

À l'attention d'Univert Laval, la CADEUL et l'AELIÉS,

VisezEau® appui l'initiative d'Univert Laval et son manifeste visant le retrait progressif de l'eau embouteillée sur le campus de l'Université Laval.

L'eau embouteillée est un produit non nécessaire dans nos sociétés. Au Québec, nous investissons des sommes considérables dans la production et distribution de l'eau potable de haute qualité. Nous avons aussi des systèmes de détection de risques normés mis en place pour protéger nos populations. En revanche, l'eau embouteillée n'est pas soumise à des standards aussi élevés, n'est pas sans risque pour la santé, et bénéficie des effets de campagnes de marketing massives qui influencent la perception du grand public face à son utilisation au détriment de l'eau potable non- embouteillée du robinet.

L'eau n'est pas une ressource comme les autres. Elle est essentielle à la vie de tous les organismes vivants. Elle constitue un bien collectif et non un bien privé. Elle ne devrait donc pas être considérée comme une marchandise privée. L'eau est un héritage collectif et son utilisation à des fins commerciales par une minorité de la société représente un exemple d'iniquité sociale.

De plus, l'utilisation de bouteille à usage unique est bien documentée comme pratique non durable. Ces bouteilles ont des taux relativement faibles de recyclage, requièrent des dépenses énergétiques et en eau pour sa production, engendrent de la pollution pour son déplacement loin des sites d'embouteillage vers les commerces, et dont le plastique contamine nos environnements et la chaîne alimentaire.

Par ailleurs, nous aimerions porter à votre attention des aspects importants qui nécessiteraient d'être abordés dans votre manifeste, notamment :

- 1) S'assurer que la même mesure de retrait progressif soit appliquée aussi pour les boissons sucrées.

Le retrait de l'eau embouteillée doit être une initiative qui s'inscrit de concert avec le retrait des autres types de bouteilles en plastique à usage unique les boissons sucrées. Qui plus est, ces boissons sucrées sont un fléau et une nuisance à la santé. Soulignons également que leurs présences dans notre Université ne cadrent pas avec sa mission d'éducation et la création d'environnement favorable à la santé. L'Université Laval doit assumer son rôle de leader à ces sujets. Il importe aussi dans le présent dossier de connaître l'étendue des

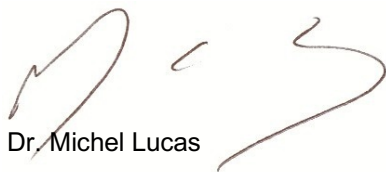
clauses du contrat de service de l'Université Laval avec les fournisseurs de l'eau embouteillée et boissons sucrées.

2) S'assurer que l'on favorise l'accès à des abreuvoirs bien entretenus et dont la qualité de l'eau est irréprochable.

La Faculté de médecine sera la 1re faculté de l'Université Laval à évaluer l'eau de tous ces abreuvoirs en mars 2018. La responsabilité sociale étant l'élément phare de notre Faculté de médecine, il est donc normal que nous assumions notre rôle de leadership sur le message de bien boire, de l'eau du robinet de bonne qualité.

Je réitère le soutien VisezEau® est à votre manifeste. Le but principal de VisezEau® est de normaliser la consommation d'eau potable non embouteillée comme seule boisson nécessaire à l'hydratation. VisezEau® vise également à dénormaliser la consommation de boissons sucrées et l'eau embouteillée. Ces stratégies favorables à la santé humaine et environnementale permettent d'assurer une valorisation et une utilisation optimale de l'eau potable non embouteillée.

Je vous souhaite tout le succès escompté pour ce manifeste et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dr. Michel Lucas

Cc : Dr. Bernard Dagenais
Dr. Patrick Levallois

Québec, le 8 mars 2018

À l'attention de :

Cynthia Legault, coordonnatrice générale
Univert Laval
Pavillon Desjardins-Pollack, Local 2235
Université Laval, Ste-Foy (Québec)
Canada G1V 0A6

Objet : Appui au 'Manifeste pour un campus sans eau embouteillée' – Univert Laval

Madame Legault,

Eau Secours! la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau a le plaisir de vous informer que nous appuyons l'initiative d'Univert Laval et son manifeste visant le retrait progressif de l'eau embouteillée sur le campus de l'Université Laval. L'objectif principal de ce projet, qui vise à faire du campus une zone libre d'eau embouteillée, cadre tout à fait avec nos intérêts et nos axes d'intervention.

Eau Secours! est un organisme sans but lucratif fondé en 1997 dont la mission est de revendiquer et de promouvoir une gestion responsable de l'eau dans une perspective de santé publique, d'équité, d'accessibilité, de défense collective des droits de la population, d'amélioration des compétences citoyennes, de développement durable et de souveraineté collective sur cette ressource vitale et stratégique.

Parmi nos nombreux axes d'intervention, nous travaillons à sensibiliser la population québécoise aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux de la vente et de la consommation d'eau embouteillée. Eau Secours! salue donc cette initiative d'Univert Laval, qui cherche à sensibiliser la population universitaire sur ces enjeux. Nous espérons que vous serez en mesure de mener à bien ce projet très pertinent dans la conjoncture actuelle.

Veuillez agréer, Mme Legault, l'expression de mes salutations distinguées.



Alice-Anne Simard, directrice générale



16 février 2018

Univert Laval
2305 rue de l'Université
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

**Objet : Appui au « Manifeste pour un campus sans eau embouteillée » —
Univert Laval**

À l'attention des membres et représentants d'Univert Laval, de la CADEUL et de l'ALIÉS,

Par la présente, Équiterre exprime son appui à l'initiative d'Univert Laval et son manifeste visant le retrait progressif de l'eau embouteillée sur le campus de l'Université Laval.

Équiterre s'est donné pour mission de proposer des solutions concrètes pour accélérer la transition vers une société où les citoyens, les organisations et les gouvernements font des choix écologiques qui sont également sains et équitables. En 2017, avec 140 000 sympathisants, 20 000 membres, 200 bénévoles et 40 employés, Équiterre est l'organisme environnemental le plus influent et le plus important au Québec. Nous sommes également bien installés à Québec alors que nous possédons un bureau dans la ville de Québec depuis 2006 et un groupe d'action bénévole s'implique activement dans la région depuis 2008.

Par notre appui à l'initiative d'Univert Laval, nous souhaitons que l'Université Laval s'engage à interdire toute vente et toute distribution d'eau embouteillée sur son campus et autres pavillons. L'Université doit agir de manière exemplaire dans la lutte aux changements climatiques en tant que lieu d'enseignement et cette initiative lui permettrait certainement de renforcer sa position de leader en matière de développement durable.

Nous vous prions de recevoir nos solidaires salutations,

Steven Guilbeault
Co-fondateur et directeur principal

Siège social : [Maison du développement durable 50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340, Montréal, \(Québec\) H2X 3V4 | 514 522-2000 | \[info@equiterre.org\]\(mailto:info@equiterre.org\)](#)
Bureau de Québec : [870, avenue de Salaberry, bureau 226, Québec, \(Québec\) G1R 2T9 | 418 522-0006](#)
Bureau d'Ottawa : [75, Albert Street, bureau 300, Ottawa, ON K1P 5E7, CANADA](#)

Québec, le 26 février 2018

À l'attention d'Univert Laval, la CADEUL et l'AELIÉS

Objet : Appui au 'Manifeste pour un campus sans eau embouteillée' – Univert Laval

Nature Québec appuie l'initiative d'Univert Laval et son manifeste visant le retrait progressif de l'eau embouteillée sur le campus de l'Université Laval.

Pour Nature Québec, l'accès gratuit à de l'eau publique de qualité sur le campus permettra de réduire la production de matière plastique, les frais et les impacts reliés à sa récupération et à son recyclage et même dans certains cas leur incinération et leur enfouissement.

Nature Québec est membre de l'UICN et a pour objectif la conservation de la nature, le maintien des écosystèmes essentiels à la vie et l'utilisation durable des ressources. La production d'eau embouteillée et sa distribution massive sur les campus contreviennent directement à ce dernier objectif.

Nous appuyons donc fortement Univert Laval, organisme affilié à Nature Québec et son '**Manifeste pour un campus sans eau embouteillée**' et la campagne **À Laval, buvons local** réalisée en collaboration avec la CADEUL et l'AELIES.



Christian Simard
Directeur général
Nature Québec

Québec, le 28 février 2018

Sandrine Louchart, Organisatrice communautaire, dossier Eau
AmiEs de la Terre de Québec

Objet : Appui au 'Manifeste pour un campus sans eau embouteillée' – Univert Laval

À l'attention d'Univert Laval, la CADEUL et l'AELIÉS,

Les AmiEs de la Terre de Québec appuie l'initiative d'Univert Laval et son manifeste visant le retrait progressif de l'eau embouteillée sur le campus de l'Université Laval. Les AmiEs de la Terre de Québec vise à défendre et faire reconnaître l'eau comme bien commun mondial et droit humain fondamental, en assurer une utilisation responsable et préserver sa qualité. La problématique environnementale et sociale générée par l'eau embouteillée est non viable, c'est pourquoi comme Univert Laval, nous visons à proscrire sa vente. Dans cette lettre, nous nous attarderons particulièrement aux aspects des déchets produits, à la privatisation et l'accessibilité de l'eau, sans pour le moins minimiser les effets sur l'environnement de la production des bouteilles plastique, le pompage de l'eau, son transport, et sa réfrigération.

Recyclage et enfouissement

Actuellement, il se vend près de 1 milliard de bouteilles d'eau par an au Québec. Une personne sur 5 ne boit que de l'eau embouteillée pour s'hydrater¹. Il est pour le moins paradoxal que nous soyons parmi les plus grands consommateurs d'eau embouteillée au monde tout en ayant facilement accès à une eau de très grande qualité à un prix dérisoire. Le Québec est le plus grand buveur d'eau embouteillée au Canada, avec 51.8 litres par personne/année, contre environ 15 litres par personne/année dans le reste du Canada et dans le monde ².

Les bouteilles de plastique vides sont soit : transportées vers un site d'enfouissement ou de récupération, ou rejeté dans la nature menaçant les écosystèmes marins et les populations animales s'y trouvant. Selon Recyc-Québec, l'organisme qui gère les programmes de recyclage et de consigne dans la province, 560 millions de bouteilles d'eau ont été mises au dépotoir en 2008 sur le milliard de contenants vendus au Québec, cela équivalait à l'enfouissement de 1.5 millions de bouteilles par jour. Seules 44% des bouteilles plastique sont recyclées.

Les bouteilles non récupérées ne sont pas compressées et occupent donc un volume important si on le compare au poids, ceci contribue à combler les sites d'enfouissements plus rapidement. Chaque bouteille non recyclée prend 600 ans à se désagréger dans la nature! Et les nouvelles bouteilles biodégradables nécessitent de grandes monocultures de maïs, pomme de terre ou blé et engendrent de graves crises alimentaires et environnementales³.

Depuis le début des années 90, on note une très forte progression de la vente de bouteilles d'eau. Selon Recyc-Québec, les Québécois consommaient en 1992 quelque 70 millions de bouteilles d'eau pour atteindre 20 ans plus tard le milliard. Les contenants d'eau embouteillée, correspondent à eux seuls à environ 15 % des 4,7 milliards de contenants de plastique de toutes sortes qu'on utilise chaque année au Québec.

Pour illustrer les énormes quantités de déchets que nous générons collectivement, parlons de l'île de déchets plastique dans le Pacifique. Grande comme la France, une zone de déchets transportés par les courants a été repérée entre Hawaii et la Californie. Cela a commencé dans les années 90 avec les recherches de l'océanographe Charles Moore, membre de l'équipage de l'Algalita marine research Fondation. Aujourd'hui, des équipes de scientifiques affirment son existence, elle rassemble tous les déchets du Pacifique. En étudiant la concentration de débris de plastique flottant dans cette région, Charles Moore obtient ces chiffres ahurissants : trois millions de morceaux de plastique par km². Dans la zone centrale, dans ce qui s'appelle le Trash Vortex, les études s'accordent à dire que l'on trouve aujourd'hui six kilos de plastique pour un seul kilo de plancton.

Privatisation de l'eau et accessibilité

L'achat massif d'eau embouteillée ouvre la porte à la privatisation de l'eau. Présentement, le gouvernement du Québec exige un montant de 70 \$ pour chaque tranche d'un million de litres d'eau pompée à une source ou directement à l'aqueduc municipal. Les redevances exigées sont minimales et le régime d'exploitation de l'eau au Québec devrait être révisé. Par exemple Naya exploite une usine sur le territoire de Mirabel et ne paie aucune redevance à la ville. Nestlé Canada pompe plus de 1.3 milliards de litres d'eau souterraine par année dans la région de Guelph en Ontario pour un coût annuel de 3000\$ (permis/autorisation).

Enfin, sur la planète plus 1,4 milliards d'humains n'ont pas accès à l'eau potable et plus de 2,6 milliards sont privés d'un système d'assainissement adéquat, ce qui a des conséquences directes et néfastes sur la santé, l'éducation, la pauvreté, l'équité hommes-femmes et le développement social des populations appauvries du monde. L'eau est essentielle à la vie et à la santé: c'est à la fois un droit humain, une ressource naturelle limitée et un bien public, l'eau n'est PAS UN PRODUIT, une quelconque marchandise.

Cordialement.



Sandrine Louchart, Organisatrice communautaire, dossier Eau

Source :

- 1- *Protégez-vous*
- 2- *La vie en vert*
- 3- *notreplanete.info et La Terre de Chez Nous*



Québec, 19 février 2018

OBJET : Appui au « Manifeste pour un campus sans eau embouteillée » - Univert Laval

Madame, Monsieur

Par la présente, l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) tient à manifester son appui à l'initiative d'Univert_Laval et son manifeste visant le retrait progressif de l'eau embouteillée sur le campus de l'Université Laval.

L'APEL est un organisme à but non lucratif œuvrant en faveur de la protection du lac Saint-Charles, de ses divers affluents et effluents présents dans son bassin versant. Le lac Saint-Charles et la rivière Saint-Charles sont d'une importance capitale pour la région : ils sont la source d'eau potable pour plus de 300 000 citoyens de la ville de Québec.

La démarche entreprise par Univert Laval est appuyée par l'APEL en raison de notre mission, mais également, de nos valeurs. En effet, l'APEL vise à protéger la source d'eau afin d'en assurer la pérennité à long terme pour les citoyens qui la consomment. Nous travaillons depuis 1980 à conscientiser les citoyens sur l'importance de la préservation de l'eau à la source, nous réalisons des actions de restauration environnementale et des études sur la qualité de l'eau du bassin versant.

Ainsi, nous sommes d'avis que l'eau embouteillée contribue à alourdir le bilan environnemental, tant au niveau de :

- la génération de déchets ;
- l'énergie utilisée pour fabriquer les bouteilles de plastiques ;
- la problématique reconnue entourant les particules de plastiques retrouvées dans l'environnement ;
- la qualité de l'eau embouteillée par rapport à la qualité de l'eau potable.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'APEL soutient le manifeste d'Univert Laval puisqu'elle croit qu'en soutenant l'importance de consommer l'eau du robinet, les membres de la communauté universitaire seront davantage sensibilisés sur l'importance de préserver l'eau à la source afin de boire une eau de qualité à long terme.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes questions sur la mission et les actions de l'APEL et nous espérons que vous saurez accorder toute l'attention et la reconnaissance nécessaires à la réalisation du projet d'abolition progressive de la distribution d'eau embouteillée sur son campus entrepris par Univert Laval.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Mélanie Deslongchamps

Directrice générale

Association pour la protection de l'environnement du Lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL)

melanie.deslongchamps@apel-maraisdunord.org

Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord
(APEL)

433, rue Delage, Québec (Québec), G3G 1H4
Téléphone : 418-849-9844